



Ma serrure cassée par le serrurier

Par **Axwell**, le **30/03/2018 à 09:59**

BonjourrrnrnIl y a quelques mois j'ai fait l'objet d'une saisie sur ordre du juge. L'huissier est venu à mon domicile en mon absence, à fait crocheter ma porte par un serrurier jusque là rien d'anormal. De retour chez moi soit quelques jours après leur départ, n'arrivant plus à accéder à mon logement je me suis rendu compte que la serrure avait été endommagé. J'ai immédiatement contacté le serrurier pour l'informer de la situation qui est revenu réparer.rnrnQuelques mois plus tard, surpris, je reçois un appel de la secrétaire du serrurier qui me réclame 75€, justifiées d'après elle par la réparation. rnrnMES QUESTIONS :rnrnLe dommage ayant été causé par le serrurier lui même lors de son intervention à la demande de l'huissier et celui-ci étant intervenu de nouveau pour réparer son propre dommage, la facturation ne serait-elle pas abusive ?rnrnLe serrurier ne devrait-il pas recourir à son assurance dans ce cas ?rnrnJe vous en remercie par avance.

Par **cocotte1003**, le **30/03/2018 à 10:42**

Bonjour, pas du tout. L'huissier a demandé au serrurier d'ouvrir, il a fait son travail, normal qu'il soit rémunéré, cordialement

Par **Axwell**, le **30/03/2018 à 12:26**

Bonjour rnrnMerci mais votre réponse hâtive démontre que vous n'avez pas compris le problème.

Par **nihilscio**, le **30/03/2018** à **13:01**

Bonjour,rnrnLes frais de recouvrement sont à la charge du débiteur tant qu'il n'y a pas d'abus. Aussi la question est-elle de savoir si le serrurier pouvait ouvrir la serrure sans l'endommager. Difficile à dire.rnrnPar ailleurs, si l'huissier a fait appel à un serrurier, c'est que vous n'étiez pas présent. Vous auriez peut-être pu vous vous arranger soit pour que l'huissier n'ait pas besoin de venir saisir vos meubles, soit qu'il n'ait pas eu besoin de forcer la serrure.rnrnVous aurez du mal à faire admettre que la facture de 75€ est abusive ou qu'elle doit être portée à la charge du créancier.

Par **Axwell**, le **30/03/2018** à **13:13**

BonjourrnrnJe vous remercie infiniment de votre réponse, je comprends mieux d'autant plus que la situation de débit justifiera probablement le reste.rnrnVous souhaitant une bien belle journée dans le Finistère.